

de recherches et, comme nous avons maintenant un ministère du Commerce et un ministère de l'Industrie pour s'occuper des stimulants nécessaires et des questions d'ordre commercial dans ce domaine, je me demande s'il ne serait pas temps de songer à faire passer les divers organismes de ce ministère sous la direction du ministère de l'Industrie, ce qui nous permettrait de réduire les dépenses.

J'estime que du point de vue économique, il serait préférable d'avoir deux ministères des Transports, dont l'un s'occuperait du transport aérien et l'autre, des autres moyens de transport, plutôt que d'avoir un ministère des Mines et des Relevés techniques. Loin de moi l'idée de critiquer de quelque façon ceux qui ont occupé le poste de ministre ces dernières années. Il est de plus en plus évident, il me semble, en dépit de l'expansion de l'industrie minière, que le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine se borne passablement aux études scientifiques et aux recherches. J'ai l'impression qu'il est à peu près temps de cesser de donner une importance ministérielle à ce domaine. Je suis d'avis que les Mines et les divers ministères qui sont sur le même pied, comme le ministère des Forêts et peut-être même le ministère des Pêcheries, pourraient être supprimés, en tant que ministères, vu que leur rôle se borne à assurer des services techniques. Il n'y a pas assez de travail pour un ministre. A mon avis, puisque ces ministères ont surtout une fonction administrative et qu'ils jouent un rôle très peu politique, on pourrait fort bien placer ces services sous l'administration d'un haut fonctionnaire et en faire une direction du ministère de l'Industrie.

J'ai examiné les publications du ministère et de ses services techniques, et passé en revue son activité générale; j'ai bien l'impression que ce travail pourrait être effectué par un organisme ou un service d'un autre ministère. Selon moi, nous devrions étudier un moyen de réduire le nombre de ministres au sein du cabinet plutôt que de l'augmenter. Cette conclusion tient entre autres à l'insuffisance de ce ministère, lorsque surgissent des situations comme celle de la découverte de Timmins. C'est le filon le plus important découvert au cours des dernières années en Ontario et il est difficile de savoir dans quelle mesure le ministère est responsable dans cette affaire. En effet, il semble que si le ministère doit remplir un rôle en l'occurrence, il s'agirait d'une activité assez effacée dans le domaine de la recherche et même en pareil cas, ce rôle serait négligeable.

[M. Fisher.]

Une des questions les plus controversées dans le Nord de l'Ontario relativement au gisement de Timmins, c'est la construction de la fonderie, son emplacement, l'aspect économique de la question, la provenance des capitaux et le rôle des gouvernements fédéral et provincial dans le choix de l'emplacement. Il est évident, d'après les renseignements que j'ai reçus ici et d'après les questions posées par les honorables députés de Timiskaming et de Timmins, que le ministère n'a pas de rôle important à jouer dans ce domaine. Il n'y a rien d'embarrassant dans le présent cas, mais ce fait démontre que ce ministère ne répond plus aux besoins actuels.

De même que la Commission géographique du Canada a été le premier des grands organismes d'administration et d'enquête mis au point au pays, après quoi, elle a accompli un travail merveilleux, ce ministère vit de la vitesse acquise, et il serait temps de nous demander si nous avons encore besoin de ce ministère. Il ne s'agit pas de déprécier le travail de recherche et autre que poursuit le ministère. En ce qui concerne la question des organismes, mes amis des provinces Maritimes et mes amis de l'Alberta savent qu'il existe un Office fédéral du charbon, mais je ne puis constater que le ministre joue vraiment un grand rôle en rapport avec cet organisme, si ce n'est que de présenter des rapports à la Chambre et de servir en quelque sorte d'intermédiaire.

Il est un autre point que je désire soulever devant le ministre; de nouveau, on voit le manque d'initiative et peu de perspectives de modernisation, si vous le voulez, dans le prolongement de l'activité de ce ministère. J'ai parlé au ministre d'une aide quelconque qu'on accorderait aux prospecteurs. Je sais que le ministre ne m'en voudra pas si je dis que je me suis fait retourner par lui, et même davantage par le ministre provincial, M. Wardrope, qui partage avec moi une circonscription. Évidemment, le ministère fédéral ne veut pas se mêler d'une chose dont il sera probablement difficile de faire sortir une bonne politique; le ministre n'est donc pas disposé à s'engager dans cette affaire. Le ministère ne s'intéresse pas à une telle question, qui créerait des occasions pour de nombreuses petites gens, pour des gens vivant en bordure—je pense aux bordures géographiques—de notre société, de se lancer à la poursuite de leurs propres intérêts.

Au cours de la dernière décennie, aucune école n'a suscité autant d'intérêt que les écoles de prospection qui fonctionnaient en Ontario. Dans presque chaque ville en bordure des régions riches en minéraux, on voit des gens qui partent, qui travaillent, qui jalonnent, tâchent de saisir leur rêve: trouver quelque chose